

# Conseil Municipal du 29 septembre 2016

## - Compte-rendu -

### 1. Point sur la rentrée scolaire 2016 / 2017

Comme chaque année, un point sur la rentrée a été présenté au Conseil Municipal.

### 2. Ecoles : répartition intercommunale des charges de fonctionnement

L'article L212-8 du Code de l'Éducation fixe le principe de répartition intercommunale des dépenses de fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires. Concernant les communes extérieures à Brest métropole, la participation demandée correspond au coût de fonctionnement par élève des écoles publiques de la commune tel qu'il est annuellement calculé et transmis aux services départementaux du Finistère de l'Éducation Nationale (DASEN) soit 724€ pour l'année 2015. *Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé le principe de cette participation.*

### 3. Participation communale aux charges de fonctionnement de l'école Sainte Thérèse

Conformément au Code de l'Éducation, la participation des communes aux charges de fonctionnement des écoles privées sous contrat d'association s'établit sur la base d'un forfait/élève égal au montant de la participation de la commune pour les élèves des écoles publiques soit 724 €/élève pour l'année 2015. *Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé le montant de ce forfait.*

### 4. Etude de redynamisation du commerce de centre-ville - Demande de subvention

Pour conforter la démarche engagée auprès des commerçants, la ville démarre une étude destinée à dégager des actions pour redynamiser le commerce du centre-ville. Pour ce faire, un bureau d'étude a été retenu. Cette étude devra permettre de bâtir une stratégie globale de renforcement de l'attractivité du centre-ville pour conforter l'équipement commercial de proximité. Le montant prévisionnel de l'étude s'élève à 21 480 € TTC. *Dans ce cadre, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé le Maire à solliciter les subventions éligibles auprès des partenaires financiers.*

### 5. Convention Guilers-Bohars : Tréteaux Chantants

Il est nécessaire d'établir une nouvelle convention avec la ville de Bohars afin de régler les modalités financières des Tréteaux Chantants pour l'année 2016. *Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé les termes de la convention présentée et a autorisé le Maire à la signer.*

### 6. Demande de subvention exceptionnelle : Officiers Mariniers en Retraite Guilers Bohars

L'OMR Guilers Bohars sollicite la commune pour l'octroi d'une subvention exceptionnelle suite à la remise en état du drapeau de leur section. *Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, (un élu membre du bureau de l'association ne prenant pas part au vote), a fixé le montant de la subvention à hauteur de 150 €.*

### 7. Achat d'un terrain à l'angle de la route de Gouesnou et de la route de Milizac

Afin de réaliser les travaux de sécurisation de la route de Gouesnou (R.D.67), reliant Saint-Renan à Gouesnou, en passant par Guilers, le Conseil Départemental a réalisé différentes acquisitions de terrains au droit de cette voie. C'est dans le cadre de ces divisions foncières que la Commune a l'opportunité de devenir propriétaire d'une parcelle. Cette acquisition, située à l'angle de la route de Gouesnou et de la route de Milizac permettrait à la commune de constituer une réserve foncière en vue d'effectuer des aménagements routiers au droit de la V.C.3. *En conséquence, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé les dispositions qui ont été présentées et a autorisé le Maire à signer tous les documents à intervenir permettant leur mise en œuvre.*

### 8. Dénomination de voies dans le lotissement les Résidences de Kermengleuz

Dans le nouveau quartier « Les Résidences de Kermengleuz » deux voies vont être aménagées. *Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de dénommer ces voies : « rue Général Leclerc » pour la voie qui débouchera sur la rue Charles de Gaulle et « rue Louis Tréguer » pour la voie qui débouchera sur la rue Calmette.*

### 9. Information au Conseil Municipal : entreprises retenues pour les travaux de viabilisation pour le lotissement « Les Résidences de Kermengleuz »

*Le Conseil Municipal a été informé des entreprises retenues dans le cadre des travaux de viabilisation pour le lotissement « Les Résidences de Kermengleuz » suite au résultat de la Commission d'Appel d'Offres du 13 juillet 2016.*

### 10. Autorisation de demande de subvention dans le cadre des travaux de lumière à l'Agora

Aujourd'hui, l'exploitation technique de la salle culturelle de l'Agora doit être améliorée. En effet, la salle ne dispose pas d'équipements scéniques et annexes tels qu'attendus pour la diffusion de spectacles professionnels. C'est pourquoi, afin d'optimiser la gestion et l'utilisation de cet équipement, il convient d'équiper ce lieu avec du matériel adapté. Si chaque spectacle est différent, on retrouve systématiquement la nécessité d'accrocher du décor ou de la lumière en hauteur. *Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé le plan de financement et a autorisé le Maire à solliciter les subventions auprès du Conseil Départemental du Finistère au titre du contrat de territoire et du Conseil Régional de Bretagne au titre de son aide à l'acquisition en matériel scénique.*

### 11. Durée d'amortissements des immobilisations

L'article L.2321-2 27 du CGCT, dispose que les dotations aux amortissements des immobilisations constituent des dépenses obligatoires pour les communes et leurs établissements publics dont la population est égale ou supérieure à 3 500 habitants. Aucune des délibérations communales existantes ne prévoit de durée pour l'amortissement des frais d'études, il convient donc de délibérer à nouveau.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a adopté la délibération présentée reprenant les décisions prises antérieurement en matière d'amortissement et a fixé la durée d'amortissement des frais d'études et frais d'insertion non suivis de réalisation à 3 ans avec un amortissement linéaire.

### 12. Décision modificative n°2 au budget 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé les mouvements budgétaires présentés.

### 13. Information au CM : arrêtés réglementant les espaces verts communaux

Le Conseil Municipal a été informé que, dans le cadre de ses pouvoirs de Police, le Maire prendra deux arrêtés réglementant les espaces verts et espaces naturels de la ville de Guilers afin de veiller au bien être des utilisateurs (un pour les espaces gérés par Brest métropole et un autre pour les espaces gérés par la commune).

# PROGRAMME DES VACANCES D'AUTOMNE DE L'ESPACE JEUNES



## PROGRAMME D'ACTIVITES VACANCES D'AUTOMNE 2016



INSCRIPTIONS A PARTIR DU SAMEDI 8 OCTOBRE A 14H

« Heroes Of the Storm »  
Samedi 22 octobre  
Mercredi 26 octobre  
Mercredi 2 novembre  
16h-17h30 EJ

Jeu 20 octobre      Ven 21 octobre  
Stage de trottinette au skate park de Plougastel  
Avec « PLO » 17€/ 12 D'jeuns Rdv 9h30  
Activité manuelle      Cinéma  
14h-16h30 EJ      12h30 EJ      PKA  
3€/ 1 D'jeun      7€/ 4 D'jeuns

Samedi 22 octobre  
Séance de Bubble-foot  
14h-16h Louis Ballard  
12€/ 8 D'jeuns

Lundi 24 octobre  
Accrobranche  
RDV 10h30  
7€/ 4 D'jeuns  
Prévoir pique-nique  
PKA

Mardi 25 octobre  
PKA  
Laser Game  
RDV 10h EJ  
7€/ 4 D'jeuns

Mercredi 26 octobre  
Wake board  
Rdv 13h30 EJ  
12€/ 8 D'jeuns  
PKA  
Atelier coiffure RQPE\*  
RDV 14h EJ  
Amener pincées barrettes,  
chouchous,...

Jeu 27 octobre  
Soccer au five de Guilers  
Rdv 14h Louis Ballard  
Bowling avec soft  
Soirée + de 14 ans  
RDV 19h30 EJ  
7€/ 4 D'jeuns

Vendredi 28 octobre  
Décoration du hall de  
l'Agora pour  
HALLOWEEN  
PKA Rdv 14h EJ  
Réunions projets  
et goûter  
RDV 16h30 EJ

Lundi 31 octobre  
PKA  
Patinoire  
RDV 13h30 EJ  
7€/ 4 D'jeuns

Mercredi 2 novembre  
Un repas presque parfait  
RDV 10h EJ  
PKA 7€/ 4 D'jeuns  
Piscine  
PKA RDV 13h30 EJ  
3€/ 1 D'jeun

Initiation surf Minou Surf School  
Jeu 20 octobre Rdv 13h  
Lun 31 octobre Rdv 11h  
17€/ 12 D'jeuns

\*RQPE : rien que pour elles (activité réservée aux filles)

SOIREE  
HALLOWEEN  
SAMEDI 29 OCTOBRE  
ATELIER MAQUILLAGE  
JEUX, ...  
L'après-midi  
« LA FAMILLE ADAM'S »  
Le film en soirée  
DE 16h A 22H  
Amener son pique-nique  
PKA-GRATUIT